Règlement tarifaire

Groupes de placement actifs & indexés

Le présent règlement est une traduction française de la version originale allemande. En cas de contradiction, seule la version allemande fait foi.

Fondation Winterthur pour le placement des capitaux d'institutions de prévoyance (FWI),
Bahnhofplatz 8, CH-8400 Winterthur, Tél. +41 (0)52 202 02 30, Fax +41 (0)52 202 02 40, fwi-fondation.ch

Groupes de placement actifs

Groupes de placement	Valeur	Delai de souscription	Methode de pricing	Commission-d'emission[1]	Commission-de rachat[1]	Distribution	Commission de gestion (p.a.)
FWI Obligations Domestiques CHF	900'453	12.00	FPT	0.00%	0.00%	Non	0.22%
FWI Obligations Domestiques CHF Redex *	20'534'023	**12.00	FPT	0.00%	0.00%	Non	0.27%
FWI Obligations Etrangères CHF	3'635'379	12.00	FPT	0.00%	0.00%	Non	0.22%
FWI Hypothèques Résidentielles Suisse	37'991'048			0.00%[3]	0.00%[3]	Non	0.23%
FWI Global Obligations Government	287'593	12.00	FPT	0.00%	0.00%	Non	0.37%
FWI Global Obligations Government Hedged CHF	22'342'396	12.00	FPT	0.00%	0.00%	Non	0.37%
FWI Global Obligations d'entreprises SmartBeta Hedged CHF ***	23'093'367	12.00	FPT	0.15%	0.00%	Non	0.18%
FWI Actions Suisse SMC	1'807'765	12.00	FPT	0.00%	0.00%	Non	0.64%
FWI Global SmartBeta Actions ESG	24'760'880	12.00	FPT+1	0.00%	0.00%	Non	0.20%
FWI LongRun Equity	114'719'624	12.00	FPT	0.00%	0.00%	Non	0.88%
FWI LPP 25 andante	900'434	12.00	FPT+1	0.00%	0.00%	Non	0.36%
FWI LPP 35 allegro	287'564	12.00	FPT+1	0.00%	0.00%	Non	0.41%
FWI LPP 45 vivace	900'450	12.00	FPT+1	0.00%	0.00%	Non	0.46%

* *Pour une première souscription ou une souscription complémentaire, le montant minimum d'investissement est de CHF 1'000'000.–*
** *Tous les jeudis à 12.00.*
*** *Pour une première souscription ou une souscription complémentaire, le montant minimum d'investissement est de CHF 100'000.–.*

1 *Les taux de spread sont basés sur le principe de causalité afin de protéger les investisseurs existants et sont prélevés en faveur du groupe de placement.*
2 *La commission de gestion englobe la gestion de fortune, l'administration des groupes de placement, ainsi que la gestion de fortune des fonds de placement institutionnels sous-jacents. Les éventuels courtages et taxes liés aux transactions ne sont pas inclus dans cette commission.*
3 *Les commissions de souscription et de rachat sont limitées à 0.25% resp. 0.50% et sont adaptées aux conditions du marché. Elles sont intégralement créditées à la fortune du groupe de placement. Actuellement les taux sont fixés à 0.00%*

Groupes de placement indexés

Groupes de placement	Valeur	Delai de souscription	Methode de pricing	Commission-d'emission [1]	Commission-de rachat [1]	Distribution	Frais for-fraiteres (p.a.)[2]
FWI Actions Suisse	441'473	12.00	FPT	0.02%	0.02%	Nein	0.27%
FWI Actions Europe	441'474	11.00	FPT	0.26%	0.03%	Nein	0.32%
FWI Actions Etats-Unis	441'475	12.00	FPT	0.03%	0.03%	Nein	0.32%
FWI Actions Japon	441'476	12.00	FPT+1	0.03%	0.03%	Nein	0.32%
FWI Actions Marchés Emergents	441'477	12.00	FPT+1	0.16%	0.65%	Nein	0.47%
FWI Actions Monde ex CH	1'767'724	12.00	FPT+1	0.08%	0.03%	Nein	0.32%

1 *Les taux de spread sont basés sur le principe de causalité afin de protéger les investisseurs existants et sont prélevés en faveur du groupes de placement.*
2 *Le montant forfaitaire englobe les frais de gestion de fortune et d'administration, les droits de garde, ainsi que les frais de révision des groupes de placement et des fonds de placement institutionnels sous-jacents. Les éventuels courtages et taxes liés aux transactions ne sont pas inclus dans ce montant.*

La fondation de placement a en outre droit pour tous les groupes de placement (actifs et indexés) au remboursement des frais suivants :

1. Taxes annuelles des autorités de surveillance
2. Frais d'impression, de mise en page et de traduction des rapports annuels
3. Publication de prix et de communiqués à l'attention des investisseurs
4. Honoraires de la société d'audit pour les révisions ordinaires des groupes de placement actifs et les éventuelles révisions exceptionnelles
5. Taxe à la valeur ajoutée (TVA) éventuelle sur les prestations utilisées
6. Frais éventuels résultant de démarches exceptionnelles et nécessaires, faites dans l'intérêt des investisseurs

Remarque: Toutes les conditions peuvent être modifiées à tout moment et sans préavis. La FWI applique résolument une structure tarifaire dépendante du volume. Les conditions mentionnées constituent les conditions de base.

Modèle tarifaire FWI basé sur le volume

Le modèle tarifaire FWI basé sur le volume est assorti d'une «commission standard avec rabais». Les versements ont lieu tous les ans. Les commissions de gestion ou forfaitaires calculées en fonction du volume global des placements chez FWI correspondent aux commissions nettes après déduction du rabais :

		Commission de gestion par an Fortune de placement totale en CHF:			
Groupes de placement actifs	**Valeur**	**20–30 mio**	**30–50 mio**	**50–100 mio**	**> 100 mio**
FWI Obligations Domestiques CHF	900'453	0.20%	0.20%	0.20%	0.17%
FWI Obligations Domestiques CHF Redex *	20'534'023	0.25%	0.25%	0.25%	0.22%
FWI Obligations Etrangères CHF	3'635'379	0.20%	0.20%	0.20%	0.17%
FWI Hypothèques Résidentielles Suisse	37'991'048	0.23%	0.23%	0.23%	0.23%
FWI Global Obligations Government	287'593	0.35%	0.30%	0.30%	0.30%
FWI Global Obligations Government Hedged CHF	22'342'396	0.35%	0.30%	0.30%	0.30%
FWI Global Obligations d'entreprises SmartBeta Hedged CHF ***	23'093'367	0.17%	0.17%	0.16%	0.16%
FWI Actions Suisse SMC	1'807'765	0.59%	0.54%	0.51%	0.48%
FWI Global SmartBeta Actions ESG	24'760'880	12.00	FPT+1	0.00%	0.00%
FWI LongRun Equity	114'719'624	0.88%	0.88%	0.88%	0.88%
FWI LPP 25 andante	900'434	0.33%	0.30%	0.30%	0.27%
FWI LPP 35 allegro	287'564	0.38%	0.35%	0.35%	0.32%
FWI LPP 45 vivace	900'450	0.43%	0.40%	0.40%	0.37%

		Commission forfaitaire par an Fortune de placement totale en CHF:			
Groupes de placement indexés	**Valeur**	**20–30 mio**	**30–50 mio**	**50–100 mio**	**> 100 mio**
FWI Actions Suisse	441'473	0.27%	0.25%	0.25%	0.17%
FWI Actions Europe	441'474	0.28%	0.26%	0.26%	0.26%
FWI Actions Etats-Unis	441'475	0.28%	0.26%	0.26%	0.26%
FWI Actions Japon	441'476	0.28%	0.26%	0.26%	0.26%
FWI Actions Marchés Emergents	441'477	0.47%	0.46%	0.46%	0.40%
FWI Actions Monde ex CH	1'767'724	0.28%	0.26%	0.26%	0.26%

Méthodes de forward pricing

Le principe du forward pricing est appliqué. Selon cette méthode, les demandes de souscription et de rachat sont décomptées selon le tableau ci-après. Ces délais peuvent être modifiés en raison de jours fériés ou d'événements particuliers.

Action	**Forward-Pricing T (FPT)**	**Forward-Pricing T+1 (FPT+1)**
Saisie de l'ordre	Jour J (p. ex. lundi)	Jour J (p. ex. lundi)
Cours de clôtures déterminantes	Jour J (lundi)	Jour J+1 (mardi)
Calcul du prix et décompte à la date valeur	Jour J +1 (mardi)	Jour J+2 (mercredi)
Date valeur	Jour J +3 (jeudi)*	Jour J+4 (vendredi)**

* *Pour FWI Actions Suisse, FWI Actions Suisse SMC, FWI Actions Europe et FWI Actions Etats-Unis, la date de valeur est T+2.*
** *Pour FWI Actions Japon, FWI Actions Marchés Emergents et FWI Actions Monde ex CH, la date de valeur est T+3.*

Remarque: Toutes les conditions peuvent être modifiées à tout moment et sans préavis. La FWI applique résolument une structure tarifaire dépendante du volume. Les conditions mentionnées constituent les conditions de base.